

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
**29**

Conseillers en  
fonction :  
**29**

Conseillers  
présents :  
**22**

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 25 novembre 2024

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

**I – APPROBATION ET INFORMATION**

**2024 –110 (2) : Communication du rapport d'observations définitives de la  
Chambre régionale des comptes Grand Est relatif à l'adaptation au  
changement climatique de l'Eurométropole de Strasbourg  
et de la ville de Strasbourg**

Rapport au Conseil Municipal

La Chambre régionale des comptes Grand Est a procédé à un contrôle conjoint des comptes de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg à compter de l'exercice 2018 jusqu'à la période la plus récente qui a porté exclusivement sur l'adaptation de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg aux changements climatiques.

Ce contrôle s'est par ailleurs inscrit dans le cadre d'une enquête commune à la Cour des comptes et à plusieurs chambres régionales des comptes qui a permis la rédaction d'un rapport national sur ce sujet afin de comparer l'efficacité de politiques publiques menées par différents territoires et par l'Etat.

Le rapport d'observations définitives a été adressé à la présidente de l'Eurométropole de Strasbourg le 10 avril 2024.

Aux termes de l'article L243-6 du Code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives est communiqué par l'exécutif de la collectivité territoriale à son assemblée délibérante dès sa plus proche réunion, à savoir le Conseil de l'Eurométropole prévu le 31 mai 2024. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante, est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat.

**Vu** le Code des juridictions financières et notamment l'article L 243-6 sur proposition de Commission plénière.

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/12/2024

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-067-216703439-20231225-2024\_11\_25\_

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DEBAT** de ce rapport.

**PREND ACTE** des observations définitives de la Chambre régionale des comptes Grand Est relatif à l'adaptation au changement climatique de l'Eurométropole de Strasbourg et de la ville de Strasbourg.

Approuvée à l'unanimité

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Cécile DELATTRE

Le Secrétaire,

Sofiane AIT IKHLEF

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-218703439-20231225-2024\_11\_25\_